

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO
.....
Unité-Progrès-Justice

TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ANNEE ACADEMIQUE 2018/2019

Février 2020

AVANT PROPOS

La gestion efficace d'un département ministériel suppose la disponibilité d'outils qui permettent d'évaluer la mise en œuvre des politiques et programmes. Certains de ces outils ont pour but de présenter la situation réelle de l'institution à travers des statistiques fiables pour une meilleure appréciation des objectifs que s'est fixé le Ministère.

A cet effet, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), élabore et publie annuellement le tableau de bord de l'enseignement supérieur.

Le présent tableau de bord participe à la mise en œuvre des missions du ministère surtout dans un contexte de mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui vise à son objectif stratégique 2.2 à « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie ».

Ce manuel qui se veut un document d'analyse synthétique de l'état du sous-secteur de l'enseignement supérieur, est un outil d'aide à la décision dans le pilotage surtout dans un contexte où les défis à relever sont aussi multiples que complexes.

Nous remercions les techniciens, les partenaires techniques et financiers ainsi que tous les autres acteurs pour l'intérêt qu'ils portent aux activités statistiques. Notre département ministériel reste disponible à toutes les suggestions afin d'améliorer les prochaines éditions et s'engage à travers la DGESS à répondre avec efficacité à tout besoin d'information.

Nous souhaitons à tous les utilisateurs un bon usage du tableau de bord 2018/2019 de l'enseignement supérieur.



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	ii
SOMMAIRE	iii
ISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
RESUME	1
CONTEXTE GENERAL	3
DRIENTATION	6
QUELQUES INDICATEURS D'ACCES	8
EFFECTIF DES ETUDIANTS	10
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)	12
PERSONNEL ENSEIGNANT DU PUBLIC	15
PERSONNEL ADMINISTRATIF, SPECIFIQUE ET DE SOUTIEN	17
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	19
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES	22
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES	24
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS	26
OGEMENT	28
RESTAURATION	30
SANTE	32
ACTION SOCIALE	34
SORTANTS DIPLOMES	37
REDOUBLEMENT	39
BUDGET	42
ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS	iy

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contexte socio-économique de quelques pays subsahariens	4
Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2018/2019	
Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études	7
Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur	
Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2018/2019	
Tableau 7: Effectif du personnel enseignant du public	16
Tableau 8: Répartition des enseignants du public par emploi	
Tableau 9 : Enseignants permanents de rang A et B	16
Tableau 10: Effectif du personnel ATOS	18
Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur	20
Tableau 12: Composition des salles de cours et des amphithéâtres et leurs capacités d'accueil	20
Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse	23
Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide	25
Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts	27
Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional	29
Tableau 17: Situation de la restauration par CROU	31
Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional	31
Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé	33
Tableau 20: Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire	33
Tableau 21: Situation des aides sociales en 2018/2019	
Tableau 22: Situation des diplômés en 2018	38
Tableau 23: Evolution du budget	43

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: IDH de quelques pays subsahariens en 2018	4
Graphique 2 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence	4
Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2009 à 2018 selo sexe	
Graphique 4: Proportion des nouveaux inscrits en 1ère année/L1 par domaine d'études	7
Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	9
Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe	
Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par université	
Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants de 2009/2010 à 2018/2019	
Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par nationalité	11
Graphique 10: Evolution des indices base 100 en 2009/2010 de l'effectif des étudiants par statut	
Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2009/2010 de l'effectif des étudiants selon le sexe	11
Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du public	13
Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé	
Graphique 14: Répartition (%) des étudiants par cycle	13
Graphique 15: Répartition (%) des étudiants par domaine	13
Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B	16
Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi	16
Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut	18
Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe	18
Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut	18
Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe	18
Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut	20
Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement	20
Graphique 24: Répartition (%) des bénéficiaires de la bourse inscrits au Burkina Faso selon le sexe	23
Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe	23
Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe	25
Graphique 27 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide	25
Graphique 28: Répartition des bénéficiaires (%) du prêt selon le sexe	27
Graphique 29: Evolution de la proportion (%) des étudiants bénéficiaires du prêt	27
Graphique 30: Ratio étudiants / lit par centre régional	29
Graphique 31: Evolution des capacités d'accueil par centre régional	29
Graphique 32: Evolution du nombre de plats servis	31
Graphique 33: Evolution du Ratio plat/étudiant	31
Graphique 34: Evolution de la proportion des adhérents par centre régional	33
Graphique 35: Evolution de l'indice base 100 en 2010 du nombre de mutualistes	33
Graphique 36: Evolution des aides sociales	35
Graphique 37: Evolution du taux de satisfaction des aides sociales	35
Graphique 38: Répartition (%) des diplômés de 2018 selon le type de diplôme	
Graphique 39: Répartition (%) des diplômés de 2018 selon les domaines d'études de la CITE	38
Graphique 40: Evolution des indices base 100 en 2009/2010 des diplômés selon le statut	
Graphique 41: Evolution des diplômés	
Graphique 42: Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUBA	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Banfora
CROUB	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROUD	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
CROUDr	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dori
CROUF	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
CROUG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Gaoua
CROUKAY	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Kaya
CROUK	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROUO	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
CROUOHG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
DHD	Développement Humain Durable
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
F	Fille /Femme/Féminin
FONER	Fond National pour l'Education et la Recherche
IDH	Indice de Développement Humain
IDS	Institut des Sciences
M	Masculin
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MUNASEB	Mutuelle nationale de santé des étudiants du Burkina
NA	Non Applicable
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en Commun de Ouagadougou
Т	Total

TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UFDG	Université de Fada N'Gourma
UDDG	Université de Dédougou
UNB	Université Nazi BONI
UNZ	Université Norbert ZONGO
UJKZ	Université Joseph KI-ZERBO
UO2	Université Ouaga II
UOHG	Université de Ouahigouya

RESUME

Le tableau de bord 2018/2019 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur cinq principaux thèmes que sont: les informations relatives aux étudiants, les ressources humaines et matérielles, les œuvres sociales, l'efficacité interne de l'enseignement supérieur, le budget de l'enseignement supérieur.

En 2018/2019, l'enseignement supérieur compte 132 569 étudiants dont 35,3 % de filles. Le privé accueille 21,0% de l'effectif total des étudiants. Par rapport à l'année 2017/2018, l'effectif des étudiants progresse de 12,6 %. De 2009/2010 à 2018/2019, il croit à un rythme moyen annuel de 11,2 %. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants passe de 336 en 2009/2010 à 655 en 2018/2019.

Par ailleurs, l'ensemble des étudiants est accueilli dans 113 Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) dont 13 sont publiques. Le nombre d'IESR croit de 13,0 % par rapport à 2017/2018.

Les étudiants diplômés en 2018 sont 13 832 dont 41,2 % de filles. Ce nombre augmente de 33,1% par rapport à l'année précédente. Les IESR privées comptent 49,5% des diplômés. La proportion des redoublants passe de 10,6% en 2017/2018 à 12,1% en 2018/2019.

Dans les IESR publiques, les cours sont assurés par 2 302 enseignants en 2018/2019 contre 2 187 en 2017/2018, soit une augmentation relative de 5,3%. Le nombre d'enseignants permanents est de 1 392 dont 747 de rang A et B. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B est de 140 et s'est dégradé de 10 points par rapport à 2017/2018.

Grâce au dispositif de soutien aux étudiants, près de 8 144 étudiants (dont 34,3 % de filles) bénéficient de la bourse nationale, 66 076 étudiants (dont 36,5 % de filles) de l'aide et 8 291 étudiants (dont 33,0 % de filles) du prêt. L'ensemble des CROU et l'IDS disposent de 5 514 lits susceptibles d'accueillir 108 400 étudiants demandeurs provenant des IESR publiques et privées conventionnées soit un ratio étudiants/lit de 24. Pour la restauration, en moyenne 15 298 étudiants se restaurent par jour dans les restaurants universitaires. Il y a aussi 2 362 étudiants qui adhérent à la MUNASEB soit deux étudiants sur 100. Au cours de l'année 2018/2019, on dénombre 62 étudiants en situation difficile et/ou de handicap qui ont sollicité l'aide sociale, dont 44 en ont été bénéficiaires, soit un taux de satisfaction de 71,0 %.

Le budget du MESRSI en 2019 s'élève à 97 milliards 502 millions de FCFA. Il représente 18,4 % de la dotation totale du secteur de l'éducation. La part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement supérieur est de 14,8%.

CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, majoritairement rurale et pauvre
- Amélioration de l'Indice de Développement Humain (IDH)

Commentaire

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé situé au cœur de l'Afrique occidentale avec une superficie de 274 200 km². Selon les projections démographiques 2007-2020 issues du RGPH 2006 de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la population du Burkina Faso en 2018 est estimée à 20,2 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes. Le taux annuel moyen de croissance démographique demeure à 3,1 %. Les moins de 20 ans représentent 58,1 % de la population totale et celle en âge d'être au supérieur (19-23 ans) 9,3 %. La majeure partie de la population burkinabè vit en milieu rural. Le taux d'urbanisation demeure à 23 % (EMC 2014).

Selon le rapport sur le développement humain durable du PNUD en 2018, le Burkina Faso est classé 183ème sur 189 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,423. Cet indice est resté stable par rapport à celui de l'année précédente.

L'économie du Burkina Faso est fortement dominée par l'agriculture qui emploie près de 80 % de la population active. Le coton, le sésame et l'arachide sont les principales cultures de rente. Les exportations aurifères jouent également un rôle important dans le développement économique du pays avec une contribution de 10,2% des activités extractives à la formation du PIB en 2017. D'une manière générale, le taux de croissance du PIB s'est établi à 6,2 % en 2017 contre 6,0 % en 2016 (Annuaire national 2018, INSD).

Malgré les progrès enregistrés, force est de constater que la situation de pauvreté reste remarquable et se traduit par une proportion de 40,1 % de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 153 530 F CFA par an selon l'enquête multisectorielle continue (EMC) 2014.

Sur le plan sécuritaire, en 2018, le Burkina Faso a subi des attaques terroristes récurrentes dans les régions du Sahel, de l'Est et du Nord. Des attaques isolées ont été enregistrées dans d'autres localités. A cela, s'ajoute la fronde sociale. Toute chose qui fragilise la stabilité sociopolitique et économique du pays.

Sur le plan éducatif, 2/3 des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque, soit un taux d'alphabétisation de 34,7 % (enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, ERI-ESI 2018). De plus, la population de 25 ans et plus a une durée moyenne de scolarisation de 1,5 ans. Cet indicateur reste le plus faible des pays de l'Afrique sub-saharienne.

En matière d'enseignement supérieur, le Burkina Faso compte 132 569 étudiants en 2018/2019 ; ce qui correspond à 655 étudiants pour 100 000 habitants. Cet indicateur reste en deçà de la norme de l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. Ce niveau d'éducation évolue dans un contexte marqué par les retards académiques ainsi que les chevauchements des années académiques dans les universités publiques et une forte demande en matière d'enseignement supérieur. Cette forte demande a conduit à la création de nouveaux Centres Universitaires.

CONTEXTE GENERAL

Tableau 1 : Contexte socio-économique de quelques pays subsahariens

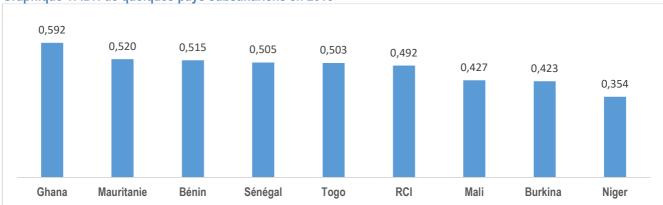
Pays	Population en 2017 (en million)	Revenu National brut par habitant *** (US \$) en 2017	IDH en 2017	Taux d'alphabéti- sation en 2015	Durée moyenne de scolarisatio n en 2017	Espérance de vie à la naissance en 2017	Rang en 2017 (IDH)
Bénin	11 180	842	0,515	52,55	3,6	61,2	163/189
Burkina	19 632	671	0,423	52,51	1,5	60,8	183/189
Côte d'Ivoire	24 483	1 662	0,492	50,24	5,2	54,1	170/189
Ghana	28 830	1 642	0,592	76,57	7,1	63,0	140/189
Mali	18 540	825	0,427	31,00 (2016)	2,3	58,5	182/189
Mauritanie	4 420	1 137	0,520	62,64	4,5	63,4	159/189
Niger	21 480	378	0,354	28,40 (2017)	2,0	60,4	189/189
Sénégal	15 850	1 033	0,505	`57,67	3,0	67,5	164/189
Togo	7 798	617	0,503	84,29	4,8	60,5	166/189

Source: Rapport sur le DHD, 2018;

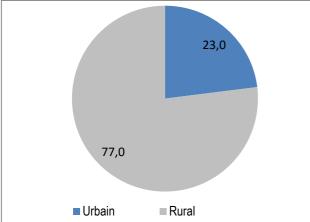
(***) Recherche sur divers sites Internet (www.statistiques-mondiales.com) donnees.banquemondiale.org;

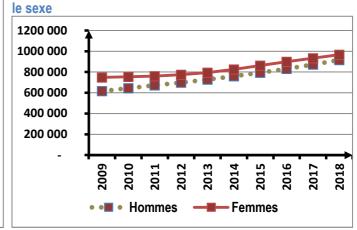
www.populationdata.net; www.agenceecofin.com/economie

Graphique 1: IDH de quelques pays subsahariens en 2018



Graphique 2 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2009 à 2018 selon





Partie I : Etudiants

ORIENTATION

Points saillants

- Plus 15,3 % des nouveaux inscrits
- Les étudiants s'inscrivent plus dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit
- Baisse des inscriptions dans le domaine de "l'Education"

Commentaire

En 2018/2019, le nombre d'étudiants est de 63 145 dont 35,0 % de filles sont nouvellement inscrits en 1ère année de Licence dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) du Burkina Faso. Comparé à 2017/2018, le nombre des nouveaux inscrits croit de 15,3 %. Les établissements privés accueillent 13,8 % de l'effectif des nouveaux inscrits.

Selon la Classification Internationale Type de l'Education 2011 (CITE), le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit, occupe, comme l'année précédente, la première place avec 37,7 % des nouveaux inscrits en L1, suivi des Lettres et Arts (26,4 %) et des Sciences (22,4 %). Le domaine Ingénierie, Industries de transformation et Production enregistre 4,6 % des nouveaux orientés. Alors que l'Agriculture occupe plus de 80% de la population burkinabè, les nouveaux inscrits dans ce domaine représentent 4,6 %. Les filles sont plus présentes dans les domaines Sciences sociales, Commerce et Droit (42,5 %), Santé et Protection sociale (41,1 %) et des Lettres et Arts (41,0 %). Le domaine Education a la plus faible proportion de filles (17,2 %).

Comparé à 2017/2018, l'accroissement des nouveaux inscrits en L1 est plus élevé dans les domaines de l'Agriculture (71,7 %), de l'Ingénierie, Industries de transformation et Production (42,5 %), de la Santé et Protection sociale (39,3 %) et des Sciences (30,5 %). Cependant, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 dans le domaine Education décroit de 29,3 %.

De 2009/2010 à 2018/2019, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 croit à un rythme moyen annuel de 16 %. Durant la période, les rythmes moyens annuels de croissance les plus dynamiques touchent les domaines des Services (29,2 %), des Sciences (27,1 %) et de l'Ingénierie, industries de transformation et production (23,0 %).

<u>Note méthodologique</u>: L'effectif des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2018/2019 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du retard des années académiques.

ORIENTATION

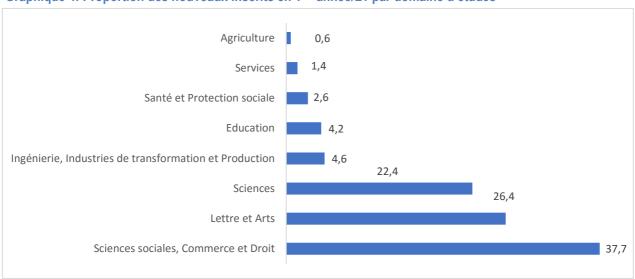
Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2018/2019

Effectif nouveaux inscrits	% des Filles	% du Privé	Variation par rapport à 2017/2018		
Lifectii flouveaux iliscrits	70 des i mes	70 dd 1 11VC	En effectif	En %	
63 145	35,0	13,8	8 372	15,3	

Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études

Domaine	2018/2019	% Filles par domaine	Evolution par rapport a 2017/2018	
			En effectif	En %
Education	2 669	17,2	-1 104	-29,3
Lettre et Arts	16 681	41,0	806	5,1
Sciences sociales, Commerce et Droit	23 822	42,5	3 835	19,2
Sciences	14 152	21,3	3 304	30,5
Ingénierie, Industries de transformation et Production	2 927	18,0	873	42,5
Agriculture	364	34,1	152	71,7
Santé et Protection sociale	1 660	41,1	468	39,3
Services	870	34,8	38	4,6
Total général	63 145	35,0	8 372	15,3

Graphique 4: Proportion des nouveaux inscrits en 1ère année/L1 par domaine d'études



ACCES

Points saillants

- Maintien de la disparité entre les filles et les garçons dans l'accès à l'enseignement supérieur
- Baisse du taux de transition du secondaire au supérieur

Commentaire

En 2018/2019, le taux brut de transition du secondaire au supérieur est de 81,7 %. Il baisse de 10,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le taux de transition est de 71,1 % pour les filles et 88,9 % pour les garçons. L'indice de parité entre filles et garçons (0,8) s'est dégradé de 0,1 point par rapport à 2017/2018.

En 2018/2019, sur 100 000 habitants, on dénombre 655 étudiants pour une norme de 2 000 (UNESCO). Cet indicateur progresse néanmoins de 55 points comparativement à l'année précédente et de 319 par rapport à 2009/2010. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 447 pour la population féminine et 878 pour celle masculine soit un indice de parité filles/garçons de 0,5. Par rapport à 2017/2018, la parité n'a pas évolué.

De 2009/2010 à 2018/2019, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants a une tendance haussière et le rythme moyen de croissance est de 7,7 % l'an. Cette tendance s'observe aussi bien chez les filles (TAMA = 8,9 %) que chez les garçons (7,1 %). Sur la même période, l'on constate que l'indice de parité filles/garçons a varié entre 0,4 et 0,5.

<u>Note méthodologique</u>: Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte aussi bien les nouveaux et les anciens bacheliers que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N ainsi que les élèves de la classe de terminal de l'année N-1.

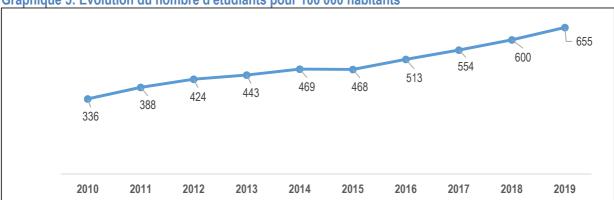
Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2017/2018	Nouveaux inscrits au Supérieur 2018/2019	Taux de Transition (%)	
Filles	31 060	22 073	71,1	
Garçons	46 192	41 072	88,9	
Total	77 252	63 145	81,7	

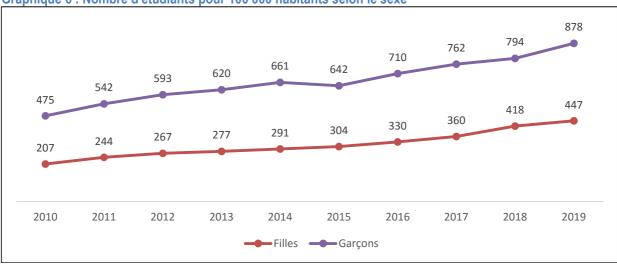
Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2018/2019	Indice de parité	Evolution par r	apport à
	2010/2013	maioc de parite	2017/2018	2009/2010
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	655	0,5	55	319

Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe



EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Dynamisme de l'enseignement supérieur privé maintenu
- Croissance plus soutenue de l'effectif des filles

Commentaire

En 2018/2019, le Burkina Faso compte 132 569 étudiants inscrits dans les IESR publiques et privées dont 35,3 % de filles. L'enseignement supérieur privé accueille 21,0 % de l'effectif total. Les non burkinabè représentent 2,3 % de l'ensemble des étudiants. L'Université Joseph KI-ZERBO absorbe la plus grande part des étudiants du public avec une proportion de 42,8 % et l'Université Aube nouvelle 18,2 % des étudiants du privé.

Par rapport à l'année précédente, l'effectif total des étudiants s'est accru de 12,6 % et celui des filles 10,0 %. Toutefois, la proportion des filles a baissé de 0,8 point de pourcentage.

De 2009/2010 à 2018/2019, l'effectif total des étudiants s'est accru de 159,1% soit à un rythme moyen annuel de 11,2%. Le rythme de croissance est plus soutenu au privé qu'au public avec des TAMA respectifs de 12,5% et 10,8%. Cette tendance est illustrée par les courbes de l'indice base 100 en 2009/2010. Par ailleurs, l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons, en témoigne le graphique des indices base 100 en 2009/2010. Cette situation des filles est en partie liée aux différentes actions entreprises par le gouvernement, notamment l'octroi de bourses spécifiques aux filles en vue d'accroitre leur accès et leur maintien dans les différents ordres à l'enseignement supérieur.

<u>Note méthodologique</u>: L'indice base 100 en 2009/2010 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2009/2010.

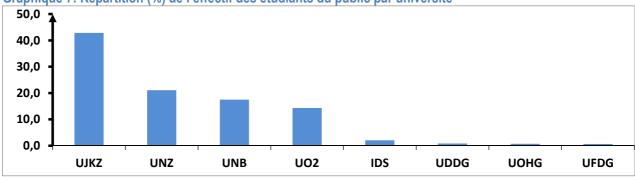
Les écoles de formation professionnelles (ENAM, ENAREF, etc) ne relevant du MESRSI qui forment les cycles supérieurs ne sont pas prises en compte.

EFFECTIF DES ETUDIANTS

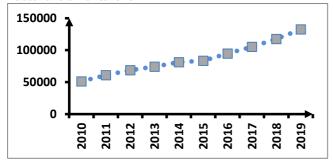
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2018/2019

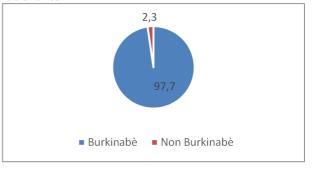
Niveau en 2018/2019					Évolut	ion par	rapport à	1	
			% des	%	2017/201	8	2009/2	2010	
Total étudiants	% des filles	Effectif Privé	% privé	moins de 25 ans	étudiants non nationaux	En effectif	En %	En effectif	En %
132 569	35,3	27 865	21,0	63,5	2,3	14 844	12,6	81 403	159,1

Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par université

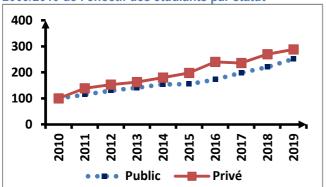


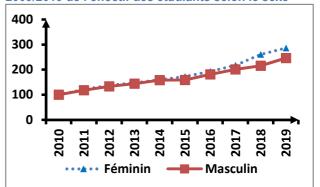
Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants de Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par 2009/2010 à 2018/2019 nationalité





Graphique 10: Evolution des indices base 100 en Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2009/2010 de l'effectif des étudiants par statut 2009/2010 de l'effectif des étudiants selon le sexe





EFFECTIF DES ETUDIANTS: (SUITE)

Points saillants

- Majorité des étudiants âgée de 20 à 23 ans
- Sur 100 étudiants, à peine 3 entament le troisième cycle universitaire

Commentaire

En 2018/2019, la proportion des étudiants de moins de 25 ans est de 63, 5 %. Le groupe d'âge dominant est celui de 20 à 23 ans et ce, quels que soient le sexe et le statut d'établissement (cf. les graphiques des pyramides des âges des étudiants du public et du privé).

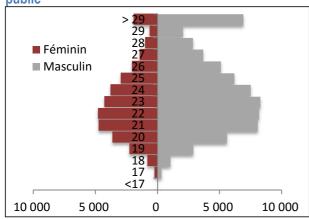
La majorité des étudiants est inscrite au cycle Licence et atteint une proportion de 88,8 %. Dans ce cycle, la proportion des filles est de 35,8 %. Le cycle Master accueille 8,8 % des étudiants dont 31,7 % de sexe féminin et le cycle Doctorat 2,4 % dont 28,2 % de filles. Ainsi, quel que soit le cycle d'études, les filles sont moins nombreuses que les garçons.

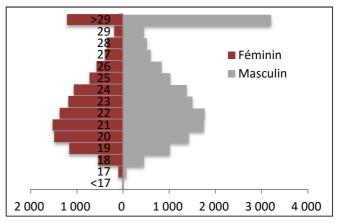
Les étudiants sont plus nombreux en Sciences sociales, Commerce et Droit et en Lettres et Art avec des proportions respectives de 39, 5 % et 22,6 %. Le domaine des Sciences arrive en troisième position avec 15,8 % de l'effectif des étudiants. Le domaine Agriculture a la plus faible proportion (0,7 %).

Note méthodologique: Dans le cadre du LMD, Le cycle Licence prend en compte les trois premières années d'études, le cycle Master comporte les deux années d'études après la licence et le cycle Doctorat, trois années d'études après le master. Le cycle doctorat intègre les étudiants inscrits en DES.

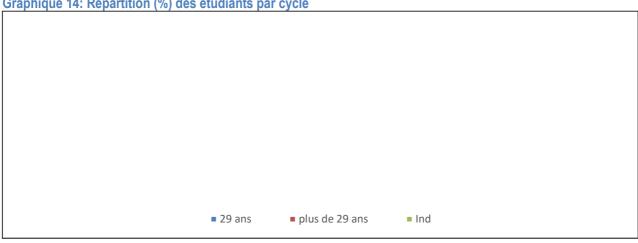
EFFECTIF DES ETUDIANTS: (SUITE)

Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé public

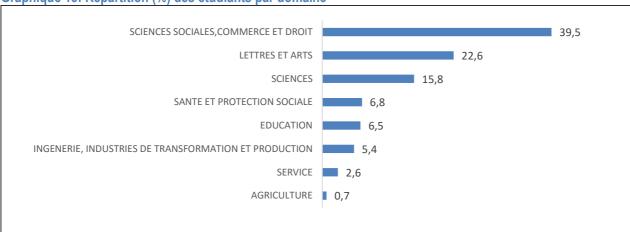












Partie II: Ressources humaines et matérielles

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Hausse de 5,3 % du nombre d'enseignants
- Amélioration du ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B

Commentaire

En 2018/2019, le nombre d'enseignants croit dans les IESR publiques de 115 enseignants. Il passe ainsi de 2 187 l'année précédente à 2 302 enseignants soit un taux de 5,3 %. L'effectif des femmes baisse de 297 en 2018 à 292 enseignantes en 2019.

Parmi ce personnel de 2018/2019, les permanents sont 1 392 enseignants dont 14,7 % de femmes. L'effectif des permanents hausse de 8,2% par rapport à 2017/2018. Au privé, le nombre d'enseignants permanents en 2018/2019 est de 296 dont 5,4 % de femmes. Comparé à 2017/2018, cet effectif croit de 8,4 %.

De 2009/2010 à 2018/2019, le nombre des enseignants permanents des IESR publiques croit à un rythme moyen de 9,7 % par an.

Au public, les Maîtres-Assistants sont les plus nombreux et représentent 29,4 % de l'effectif de 2018/2019, puis suivent les Assistants avec 25,1 %. Les Professeurs Titulaires et les Maîtres de Conférences représentent respectivement 11,1 % et 13,2 % des enseignants.

Le ratio* étudiants/enseignant permanent de rang A et B dans les IESR publiques est de 140 étudiants pour un enseignant. Il s'est dégradé de dix (10) points par rapport à 2017/2018. Ce ratio est largement supérieur à la norme de l'UNESCO (25 étudiants pour un enseignant). L'Université de Dédougou a le meilleur ratio (54 étudiants pour un enseignant).

Note méthodologique: Le calcul du ratio prend seulement en compte les enseignants permanents

PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 7: Effectif du personnel enseignant du public

			volution p	ar rapport	TABLA (0/) 0000/0040)	
Effectif enseignants		2017/2018		2009/2010		TAMA (%) de 2009/2010 à 2018/2019
		En effectif	%	En effectif	%	2010/2010
2 302	12,7	115	5,3	1 163	100	8,1%

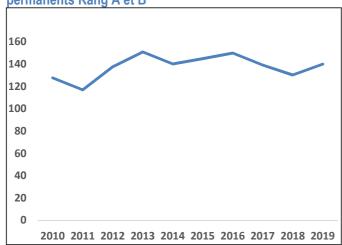
Tableau 8: Répartition des enseignants du public par emploi

								IESR									Tot	·al
Emploi/fonction	UJŁ	(Z	Ú	02	Ü	NB	U	ΝZ	Ū	DDG	UF	DG	S	OHG		DS	101	.aı
	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	T	dt F	Т	dt F	T	dt F	T	dt F
PT	125	9	17	1	48	5	12	1	1	0	0	0	1	0	0	0	204	16
MC	135	21	30	4	27	3	24	6	3	0	1	0	1	0	3	0	224	34
MA	240	46	77	13	87	9	52	3	22	0	6	2	5	0	7	1	496	74
Α	153	28	70	9	65	12	52	6	16	1	8	3	27	3	16	1	407	63
ETP	66	10	30	5	94	5	105	15	5	0	7	0	14	2	3	0	324	37
Autres	201	24	16	3	2	0	25	2		0	0	0	0	0	3	1	247	30
Ind	216	23	0	0	56	2	95	9	18	2	0	0	0	0	15	2	400	38
Total	1 136	161	240	35	379	36	365	42	65	3	22	5	48	5	47	5	2 302	292

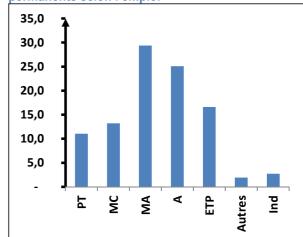
Tableau 9 : Enseignants permanents de rang A et B

Emploi	-	IESR										
	UJKZ	UO2	UNB	UNZ	UDDG	UFNG	UOHG	IDS	Total			
PT	113	7	27	6	0	0	1		154			
MC	118	16	26	19	0	1	1	3	184			
MA	197	54	80	45	16	9	5	6	409			
Total	428	77	133	70	16	7	7	9	747			
Etudiants	44 860	14 990	18 088	22 059	860	675	789	2 156	104 704			
Ratio	105	195	136	315	54	96	113	240	140			

Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B



Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi



PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Point saillant

• Légère baisse de l'effectif du personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien

Commentaire

En 2018/2019, l'effectif du personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien (ATOS) des IESR publiques et privées est de 1 644 agents. Il recule de 0,4 % par rapport à l'année 2017/2018. La proportion des femmes est de 33,8 %. Le privé emploie 64,4 % de l'effectif total du personnel ATOS Entre 2017/2018 et 2018/2019, l'effectif du personnel ATOS des IESR publiques baisse de 11,9 % et passe de 665 à 586 agents.

De 2009/2010 à 2018/2019, l'effectif du personnel ATOS croit annuellement de 8,8 %. La croissance de l'effectif est plus forte au privé. Le TAMA du public est de 3,6 % contre 13,3 % au privé.

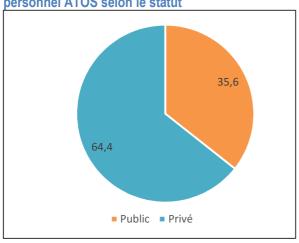
Note méthodologique: Le personnel ATOS hors établissements n'a pas été prise en compte.

PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

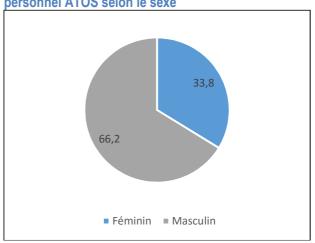
Tableau 10: Effectif du personnel ATOS

Effectif total			Evolution p	ar rapport à		TAMA entre
	% de femmes	2017	/2018	2009	2009/2010 et 2018/2019 (%)	
			%	En effectif %		2010/2010 (70)
1 644	33,8	-7	-0,4	876	114,1	8,8

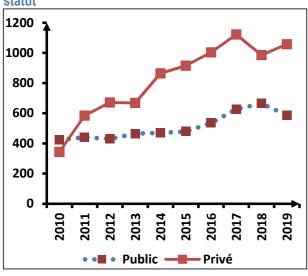
Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut



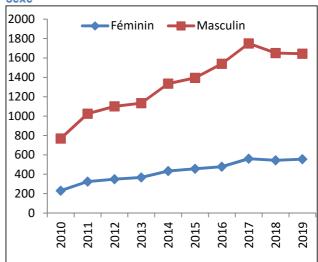
Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe



Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut



Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe



STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Augmentation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur
- Insuffisance des capacités d'accueil dans le public

Commentaire

En 2018/2019, le nombre d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) est de 113 dont 13 sont publiques. Ces IESR comptent 169 établissements dont 71,0 % du privé. Il y'a une diversification de l'offre au privé. Le nombre des établissements publics, de 49 en 2018/2019, augmente de 6,5% par rapport à 2017/2018. Il en est de même au privé, où le nombre est passé de 111 en 2017/2018 à 120 en 2018/2019 avec un accroissement relatif de 8,1 %.

De 2009/2010 à 2018/2019, l'accroissement moyen du nombre d'établissements d'enseignement supérieur est de 12,2 % par an. Le nombre d'établissements privés croit plus vite que celui du public. En effet, durant la période, les TAMA sont de 13,3 % au privé et 9,9 % au public.

En 2018/2019, le nombre de salles de cours est de 1 400 avec une capacité d'accueil théorique de 74 500 places dont 68,7 % pour le privé. Le nombre d'amphithéâtres est de 73 avec une capacité d'accueil théorique de 26 730 places dont 29,0 % pour le privé. Quant au nombre de pavillon, il est de 15 avec une capacité d'accueil théorique de 14720 places assises. Au total, les IESR publiques et privées disposent de 115 944 places assises soit un ratio de 2 étudiants pour une place. Au public, le ratio étudiants/place assise est également de 2 étudiants pour une place tandis qu'au privé il est d'un étudiant pour 2 places.

De 2013/2014 à 2018/2019, les capacités d'accueil ont progressé à un rythme moyen annuel (TAMA) de 23,1 %. Toutefois, celles-ci demeurent insuffisantes au regard des effectifs d'étudiants.

Note méthodologique: Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2018/2	019	V	ariation	TABLA (0/)		
Nhra d'átabliacamenta	% Privé	2017/2018		2009/20	110	TAMA (%) entre 2009/2010 et 2018/2019
Nbre d'établissements	% Prive	En nombre	En %	En nombre	En %	2003/2010 6(20 10/2013
169	71,0	12	7,6%	109	181,7%	12,2%

Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut

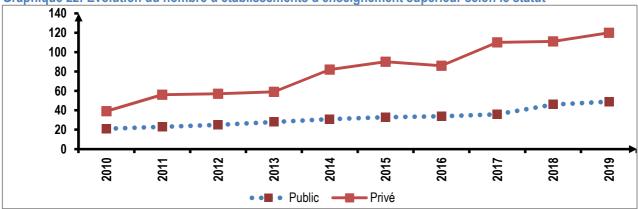
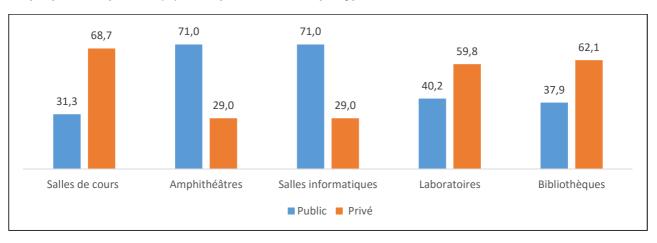


Tableau 12: Composition des salles de cours et des amphithéâtres et leurs capacités d'accueil

			2018/2019	Variation pa 2017/2	TAMA (%) entre 2013/2014 et	
		Ensemble	% Privé	En nbre	En %	2018/2019
Salles de cours	Nombre	1 393	74,1	67	5,05	10
Salles de Cours	Capacité d'accueil	74 494	68,7	155	0,2	19,9
A mahithá âtras	Nombre	73	46,6	-8	-9,9	8,8
Amphithéâtres	Capacité d'accueil	26 730	29	850	3,3	19,8
Pavillons	Nombre	15	46,7	8	53,3	NA
Pavilions	Capacité d'accueil	14 720	1,5	2 020	13,7	NA
Capacité d'accueil		115 944	51,0	3 025	2,6	23,1

Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement



Partie III: Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Point saillant

Parité entre filles/garçons des boursiers inscrits au Burkina Faso

Commentaire

En 2018/2019, le nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale est de 8 144 dont 34,3 % de filles. Parmi eux, les inscrits au Burkina Faso représentent 88,8 %. Cependant, il faut signaler que le chevauchement des années académiques retarde les renouvellements des bourses.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale a augmenté de 4,7 %. Cependant, cette augmentation est insuffisante pour maintenir la proportion des étudiants boursiers de l'année précédente. En effet, la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso recule de 1 point de pourcentage.

De 2009/2010 à 2018/2019, le nombre de bénéficiaires de la bourse passe de 3 691 à 8 144 avec une croissance moyenne de 9,2 % l'an.

En 2018/2019, l'indice de parité filles/garçons des boursiers inscrits au Burkina Faso s'est amélioré de 0,1 atteignant ainsi la parité entre sexe. En effet, sur 100 étudiants de chaque sexe, 5 bénéficient de la bourse.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses nationales sont attribuées dans les limites du contingent en fonction du décret n°2017-1246/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MFPTPS/MJFIP/MAECBE portant définition des divers régimes d'aides, de bourses d'études et de stages et fixation de leurs modalités de contingentement, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

Pour les bourses de cycle licence

- √ être titulaire du baccalauréat de l'année en cours avec au moins 12/20 au premier tour du bac;
- √ n'avoir pas plus de 22 ans pour les bacheliers des séries générales et techniques, et pas plus de 24 ans pour les bacheliers des séries professionnelles, au 31 décembre de l'année en cours;
- ✓ avoir un revenu des parents dont le montant annuel autorise le bénéfice de la bourse en fonction du décret définissant le barème de revenu des parents;
- ✓ avoir déposé dans les délais un dossier complet de demande de bourse ;
- ✓ avoir bénéficié de l'avis favorable de Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stage (CNBES);
- √ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✓ s'engager à prendre en charge les frais de formation dans les IPES pour les étudiants qui ne sont pas affectés par l'Etat.

Pour les bourses de cycle master

- ✓ être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- ✓ avoir 28 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année master ou en première année d'ingéniorat dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses de cycle doctorat

- 🗸 être titulaire d'un master ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention assez bien
- √ n'avoir pas plus de 30 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année de doctorat dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses intermediaries

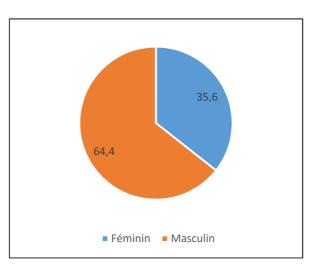
- √ être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- ✓ avoir une moyenne générale de 12, 50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- √ n'avoir pas redoublé plus d'une fois ;
- √ être dans la limite d'âge pour son niveau de formation : 23 ans au plus pour la 2e année ; 25 ans au plus pour la 3e année ; 26 ans au plus pour la 4e année et 27 ans au plus pour la 5e année.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

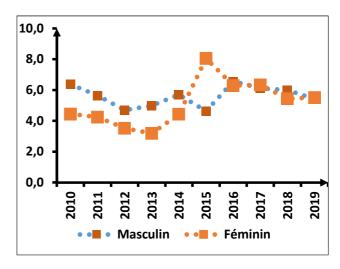
Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse

	Effectif 2018/2019		% Filles	Evolution par 2017/201		Evolution p	ar rapport	2009/2010
	2010/2019	rilles	En effectif	en %	En effectif	en %	TAMA (%)	
Bourses nationales	8 144	34,3	369	4,7	4 453	120,6	9,2	
Etudiants	132 569	35,3	14 844	12,6	81 403	159,1	11,2	

Graphique 24: Répartition (%) des bénéficiaires de la bourse inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Légère hausse de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide

Commentaire

En 2018/2019, les étudiants bénéficiaires de l'aide sont 70 663 dont 36,6 % de filles. Le nombre de bénéficiaires a progressé de 24,7 % par rapport à 2017/2018. Une enveloppe budgétaire d'environ 12,4 milliards de F CFA est allouée sous forme d'aide aux étudiants en 2018/2019. Ladite enveloppe a augmenté de 24,7 % par rapport à l'année précédente.

De 2012/2013 à 2018/2019, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide croit en moyenne de 11,2 % par an.

Au titre de l'année académique 2018/2019, la proportion d'étudiants bénéficiaires de l'aide inscrits dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de recherche publiques et privées conventionnées est de 65,2 %. Cette proportion a crû de 0,9 points de pourcentage par rapport à l'année 2017/2018.

Conditions requises pour bénéficier de l'aide

L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence :

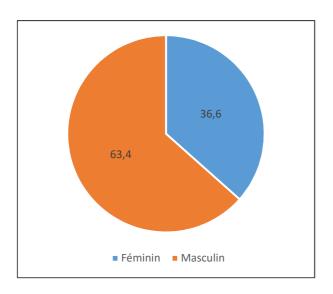
- être de nationalité burkinabè ;
- # être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso :
- n'avoir pas plus de 26 ans au 31 décembre de l'année civile en cours pour les étudiants de licence 1ère année;
- être non boursier et ne pas bénéficier d'un prêt ;
- ♣ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national pour le Développement (SND);
- avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

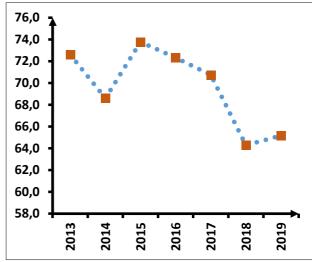
Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

	Effectif % 2017/2018 Filles -		2017/2018			Evolution par rapport 2012/2013		
			En effectif	En %	En effectif	En %	(%)	
Aides	70 663	36,6	13 987	24,7	33 366	89,5	11,2	
Etudiants éligibles	108 400	ND	20 242	23,0	57 036	111,0	13,3	

Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Graphique 27 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de prêts
- Légère hausse de la proportion des bénéficiaires de prêts

Commentaire

En 2018/2019, on dénombre 11 028 étudiants bénéficiaires du prêt dont 32,5 % de filles. Ce nombre croît de 22,5 % par rapport à l'année 2017/2018.

Au total, une enveloppe budgétaire d'environ 2,5 milliards de F CFA est allouée aux étudiants en 2018/2019 sous forme de prêts. Ladite enveloppe, tout comme l'effectif des bénéficiaires est supérieur à celle de l'année précédente (22,5 %).

De 2012/2013 à 2018/2019, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts croit à un rythme moyen de 6,3 % l'an. La proportion des étudiants bénéficiaires de prêts a subi une décroissance de 2012/2013 à 2015/2016. Après le rebond de 2016/2017, il est à nouveau à la baisse.

Conditions requises pour bénéficier du prêt

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

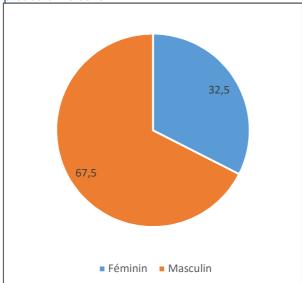
- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso;
- tre âgé de 27 ans au plus au 31 décembre de l'année civile en cours en licence 1, 28 ans en licence 2, 29 ans en licence 3, 30 en Master 1 :
- être non boursier et ne pas bénéficier de l'aide ;
- ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national de Développement ;
- avoir déposé un dossier complet de demande de prêt d'études.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

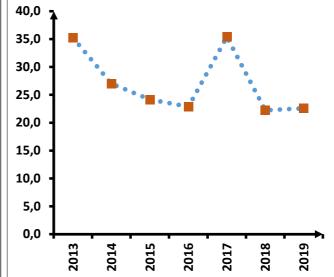
Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts

	Effectif 2018/2019	%	Evolution par 2017/20		Evolution pa	r rapport 201	2/2013
	Ellectii 2010/2019	Filles	En effectif	en %	En effectif	en %	TAMA (%)
Prêts	11 028	32,5	2 022	22,5	3 367	43,9	6,3
Etudiants	48 765	ND	8 277	20,4	27 037	124,4	14,4

Graphique 28: Répartition des bénéficiaires (%) du prêt selon le sexe



Graphique 29: Evolution de la proportion (%) des étudiants bénéficiaires du prêt



LOGEMENT

Point saillant

Dégradation du ratio étudiants/lit

Commentaire

En 2018/2019, les capacités d'accueil globales dans les cités universitaires des centres régionaux de Ouagadougou, de Koudougou et de Bobo-Dioulasso ainsi que de l'IDS sont de 5 514 lits pour une population de 127 572 étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Il en résulte un ratio d'un lit pour 24 étudiants. Le ratio Etudiants/lit s'accroit de 3 points par rapport à l'année précédente.

Parmi les CROU, le CROUO a le ratio étudiants/lit le plus élevé (31 étudiants pour un lit) avec une capacité d'accueil de 2 568 lits. Les CROU de Bobo-Dioulasso et de Koudougou disposent respectivement d'une capacité d'accueil de 1 612 et 926 lits, soit un ratio étudiants/lit de 24 et 12. Comparativement à l'année précédente, seul le ratio étudiants/lit du CROU de Ouagadougou s'est dégradé passant de 26 à 31 étudiants pour 1 lit.

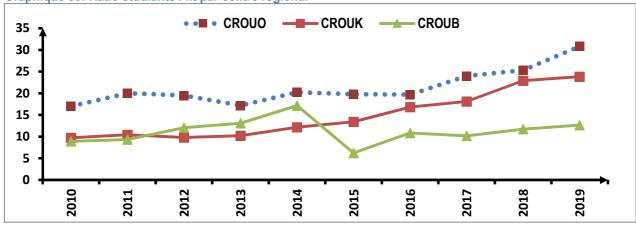
De 2009/2010 à 2018/2019, les capacités d'accueil globales des cités universitaires s'accroissent à un rythme moyen de 4,9 % par an. Cela contraste avec l'accroissement moyen annuel des effectifs d'étudiants de 11,9 %.

LOGEMENT

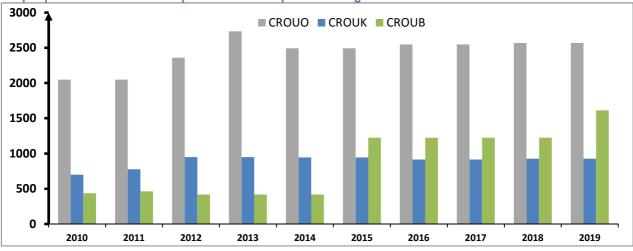
Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional

	Capacité			TAMA entre 2	2010 et 2019
CROU	d'accueil des Cités universitaires	Effectif étudiant	Ratio Etudiants/Lit	Capacité d'accueil en %	Effectif étudiants en %
CROUO	2 568	79 199	31	2,5	9,6
CROUK	926	22 059	24	3,2	14,0
CROUB	1 612	20 386	13	15,7	20,2
CROUF	NA	675	NA	NA	NA
CROUOHG	NA	851	NA	NA	NA
CROUD	NA	860	NA	NA	NA
CROUG	NA	423	NA	NA	NA
CROUKAY	NA	517	NA	NA	NA
CROUDR	NA	226	NA	NA	NA
CROUBA	NA	220	NA	NA	NA
IDS	408	2 156	5	0,0	10,4
Total	5 514	127 572	24	4,9	11,9

Graphique 30: Ratio étudiants / lit par centre régional



Graphique 31: Evolution des capacités d'accueil par centre régional



RESTAURATION

Points saillants

- Baisse du nombre de plats servis
- Hausse des capacités d'accueil des restaurants universitaires

Commentaire

En 2018/2019, le nombre de restaurants universitaires est de 24 avec une capacité d'accueil totale de 7 950 places assises. Le nombre de restaurants a diminué de 2 tandis que les capacités d'accueil ont augmenté de 33,6 % par rapport à 2017/2018.

Le nombre de plats servis dans les CROU est de 9 178 791 en 2018/2019, en baisse de 2,1 % comparativement à l'année précédente. Cette baisse est le résultat de la gestion informatisée de la restauration universitaire (GIRU) qui permet de mieux contrôler l'accès aux seuls étudiants et de réduire les pertes. Cependant, l'informatisation n'est pas encore intégrale.

Pour 127 572 étudiants inscrits dans les universités publiques et privées conventionnées, en moyenne 15 298 sont restaurés par jour soit 12,0 %.

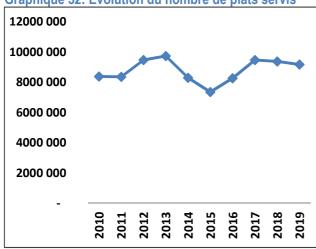
De 2009/2010 à 2018/2019, le nombre de plats servis par étudiant et par an (plats/étudiant) a sensiblement baissé de 181 à 72, soit une baisse de 109 points. Sur la période, les capacités d'accueil ont augmenté en moyenne de 7,3 % par an. Cependant, elles demeurent faibles au regard du nombre d'étudiants restaurés par jour.

RESTAURATION

Tableau 17: Situation de la restauration par CROU

Centre régional/ institut	Nbre de sites de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nbre annuel de plats servis	Nbre d'étudiants	Ratio plats/ étudiant	Nbre moyen d'étudiants restauré par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour
CROUO	8	4 100	5 535 497	79199	70	9 226	11,6
CROUK	6	200	2 260 199	22059	102	3 767	17,1
CROUB	3	1 200	1 048 810	20386	51	1 748	8,6
CROUF	1	600	82 000	675	121	137	20,2
CROUOHG	2	1 000	131 897	851	155	220	25,8
CROUD	2	600	120 388	860	140	201	23,3
CROUG	0	0	0	423	NA	0	0
CROUKAY	0	0	0	517	NA	0	0
CROUDr	0	0	0	226	NA	0	0
CROUBA	0	0	0	220	NA	0	0
IDS	2	250	ND	2156	ND	ND	ND
Total	24	7 950	9 178 791	127 572	72	15 298	12,0

Graphique 32: Evolution du nombre de plats servis



Graphique 33: Evolution du Ratio plat/étudiant

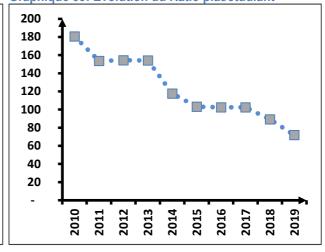


Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional

CAPACITE										
D'ACCUEIL DES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
RESTAURANTS										
CROUO	3 000	3 000	3 000	3 300	4 480	4 480	4 530	4 150	3 700	4 100
CROUK	500	800	800	800	800	800	800	450	450	200
CROUB	625	650	650	650	900	1 250	1 250	650	1 100	1 200
CROUF	NC	200	200	600						
CROUOH	NC	150	150	1 000						
CROUD	NC	100	100	600						
CROUG	NC									
CROUKAY	NC									
IDS	ND	250	250							
Total	4 125	4 450	4 450	4 750	6 180	6 530	6 580	5 250	5 700	7 950

SANTE

Point saillant

Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB

Commentaire

En 2018/2019, seulement 1,9 % des étudiants des IESR publiques et privées conventionnées sont adhérents de la MUNASEB. Les CROU de Fada et de Dédougou ont les taux d'adhésion les plus élevées avec respectivement 5,3 % et 3,8 %.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de mutualistes a baissé de 34,8 %.

Sur la période 2009/2010 à 2018/2019, le nombre des adhérents à la MUNASEB croît plus vite dans le CROU de Koudougou que dans les autres CROU.

En 2018/2019, la somme allouée à la MUNASEB pour la prise en charge sanitaire des étudiants s'élève à 205,5 millions de F CFA. Cette somme est constante depuis 2016/2017.

Note méthodologique: selon les textes règlementaires, tout étudiant adhérant à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge à un taux de 80 % jusqu'à concurrence de 100 000 F CFA par an.

SANTE

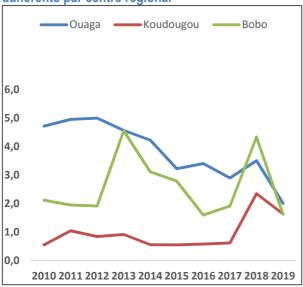
Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Villes	Nbre de mutualistes	Nbre d'étudiants	Proportion des mutualistes en %
CROUO	1 582	79199	2,0
CROUK	359	22059	1,6
CROUB	330	20386	1,6
CROUF	36	675	5,3
CROU-OHG	22	851	2,6
CROUD	33	860	3,8
CROUG	ND	423	0,0
CROU-KAYA	ND	517	0,0
CROUDR	ND	226	0,0
CROUBA	ND	220	0,0
IDS	NC	2156	0,0
Total	2 362	127 572	1,9

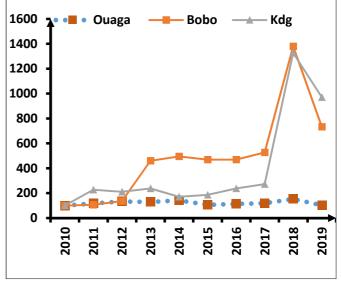
Tableau 20: Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire

Villes	2017/2018	2018/2019	Variation (%) entre 2017/2018 et 2018/2019
CROUO	2 362	1 582	-33,0
CROUB	621	330	-46,9
CROUK	491	359	-26,9
CROUF	67	36	-46,3
CROU-OHG	61	22	-63,9
CROUD	20	33	65,0
CROUDR	-	-	-
CROUBA	-	-	-
IDS	0	0	0
Total	3 622	2 362	-34,8

Graphique 34: Evolution de la proportion des adhérents par centre régional



Graphique 35: Evolution de l'indice base 100 en 2010 du nombre de mutualistes



ACTION SOCIALE

Point saillant

Baisse du taux de satisfaction des demandes d'aides sociales

Commentaire

En 2018/2019, l'aide sociale du CENOU est octroyée à 44 étudiants en situation difficile et/ou en situation de handicap sur 62 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 71,0 %. Par rapport à l'année précédente, le taux de satisfaction baisse de 21,9 points de pourcentage.

Sur la période 2010 à 2019, le taux de satisfaction des demandes d'aides varie en dents de scie. Le taux le plus faible (37,8 %) est enregistré en 2011 et le plus élevé (100 %) en 2015.

<u>Note méthodologique</u> : Sont considérés comme étudiants en situation difficile, les étudiants malades, victimes de sinistre, de traumatisme ou de toute autre situation de vulnérabilité.

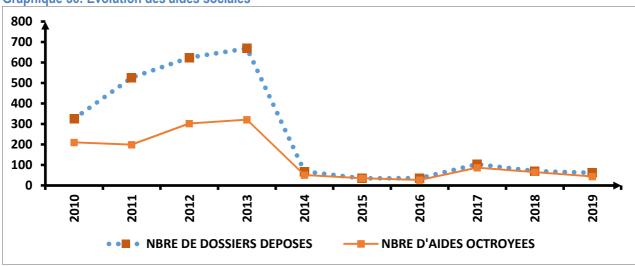
Les étudiants en situation de handicap sont les étudiants vivant avec un handicap auditif, visuel, moteur, mental, etc.

ACTION SOCIALE

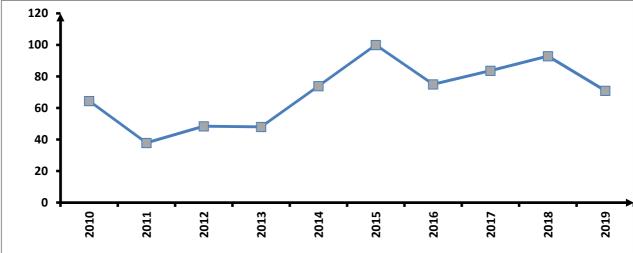
Tableau 21: Situation des aides sociales en 2018/2019

Sexe	Nbre de dossiers déposés	Nbre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)
Féminin	12	10	83,3
Masculin	50	34	68
Total	62	44	71

Graphique 36: Evolution des aides sociales



Graphique 37: Evolution du taux de satisfaction des aides sociales



Partie IV: Efficacité interne de l'enseignement supérieur

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Hausse du nombre de diplômés
- Plus de diplômés dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit

Commentaire

En 2018, l'ensemble des IESR totalise 13 832 diplômés dont 41,2 % de filles. Les diplômés issus du privé représentent 49,5 %. Par rapport à 2017, le nombre des diplômés croit de 33,1 %. La hausse est de 36,3 % chez les filles et de 30,9 % chez les garçons.

Les titulaires de la Licence/équivalent sont plus représentés avec 55,8 % et sont suivis des titulaires du BTS/équivalent (24,3 %). Les titulaires du Doctorat (Bac + 8) et du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) sont respectivement 0,3 % et 0,4 %. Les fortes proportions des femmes parmi les diplômés sont obtenues parmi les titulaires de la Licence (45,2 %) et du BTS/équivalent (40,5 %). Le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit enregistre plus de la moitié des diplômés (53,2 %) et est suivi du domaine de l'ingénierie, industries de transformation et production (14,7 %).

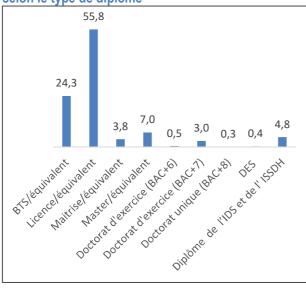
De 2009 à 2018, le nombre des diplômés augmente plus vite dans le privé que dans le public, en témoignent les indices base 100 en 2009.

SORTANTS DIPLOMES

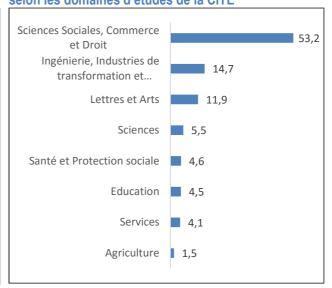
Tableau 22: Situation des diplômés en 2018

Nivea	au en 2018	Evolution (%) par rapport à 2017		TAMA (%) entre 2009 2018	
Nombre de diplômés	% de Filles	% du Privé	En eff En %		2010
13 832	41,2	49,5	3 440	33,1	4,3

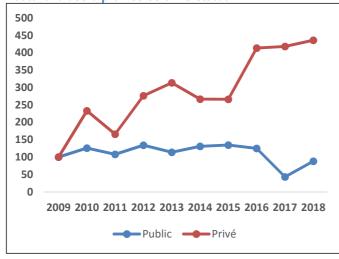
Graphique 38: Répartition (%) des diplômés de 2018 selon le type de diplôme



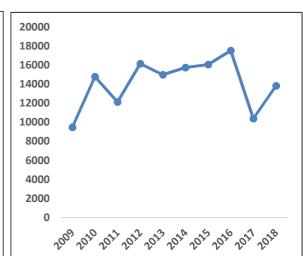
Graphique 39: Répartition (%) des diplômés de 2018 selon les domaines d'études de la CITE



Graphique 40: Evolution des indices base 100 en 2009/2010 des diplômés selon le statut



Graphique 41: Evolution des diplômés



REDOUBLEMENT

Points saillants

- Légère hausse de la proportion des redoublants
- Fort pourcentage des redoublants dans les IESR publiques
- Pourcentage plus élevé des redoublants en Santé et Protection sociale

Commentaire

En 2018/2019, la proportion des redoublants dans les IESR est de 12,1 %. Par rapport à l'année précédente, cette proportion hausse de 1,5 point de pourcentage. La proportion des redoublants est plus élevée dans les IESR publiques (15,0 %) et faible au privé (1,5 %).

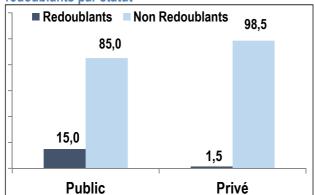
Les domaines Santé et Protection sociale et Lettres et Arts, ont les proportions des redoublants les plus élevées avec respectivement 16,5 % et 16,4 %. Les plus faibles proportions sont observées en Agriculture (0,2 %) et en Education (0,1 %). La proportion des redoublants dans le domaine Ingénierie, Industries de transformation et production est de 2,8 %.

Les Cycles Licence (12,8 %) et Doctorat (9,4 %) enregistrent les plus fortes proportions des redoublants tandis que le cycle Master (5,7 %) a la plus faible proportion.

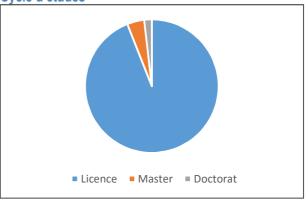
De 2009/2010 à 2018/2019, les proportions des redoublants oscillent entre 10,6 % et 16,8 %.

REDOUBLEMENT

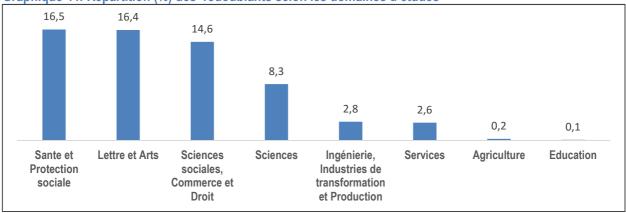
Graphique 42: Répartition (%) des redoublants et non Graphique 43: Répartition (%) des redoublants par redoublants par statut



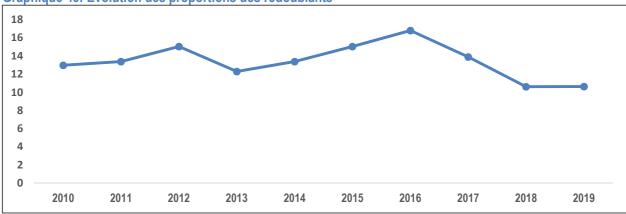
Cycle d'études



Graphique 44: Répartition (%) des redoublants selon les domaines d'études







Partie V: Budget enseignement supérieur

BUDGET

Points saillants

- Hausse de 7,2 % du Budget du MESRSI
- Baisse de la part du budget de l'éducation consacrée au MESRSI

Commentaire

En 2019, l'Etat a consacré 21,0 % de son Budget au secteur de l'Education (MENA et MESRSI), soit environ 531 milliards de F CFA. Cette part est en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'année 2018. Sur les huit dernières années le budget consacré à l'éducation connait une croissance moyenne annuelle de 13,2 %.

Sur la dotation totale du secteur éducation, la part allouée au MESRSI représente 18,4 % en 2019. Par rapport à l'année précédente, elle perd 1 point de pourcentage. Le taux d'exécution du budget MESRSI au 31 décembre 2019 est de 93,7 %.

Par rapport à 2018, le budget du MESRSI a augmenté de 7,2 % passant de 90 milliards 956 millions en 2018 à 97 milliards 502 millions en 2019.

Quant à la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur, elle a été de 14,8 % en 2019, en baisse de 1,9 points de pourcentage par rapport à 2018.

Sur la période 2012 à 2019, la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est restée toujours inférieure à 25 % même si elle a atteint 23,3 % en 2017.

En 2019, le budget du ministère consacré aux transferts courants représente 71,6 % des dotations du ministère. Ces dépenses de transferts courants sont suivies par celles des investissements avec une proportion de 17,4 %.

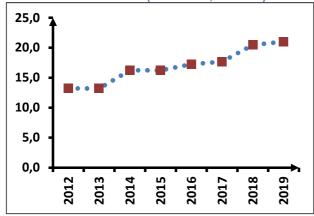
Note méthodologique: les données financières sont considérées jusqu'au 31 décembre 2019.

BUDGET

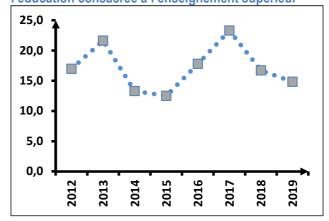
Tableau 23: Evolution du budget

	2019	Evolution par	rapport à 2018	Evolution par rapport à 2012		
	(en millions FCFA)	(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %	
Budget Etat	2 523 989	226 259	9,8	841 962	50,1	
Budget éducation	530 897	60 059	12,8	308 528	138,7	
Budget Global MESRSI	97 502	6 546	7,2	10 999	12,7	
dont Supérieur	78 753	- 23	0,0	40 963	108,4	

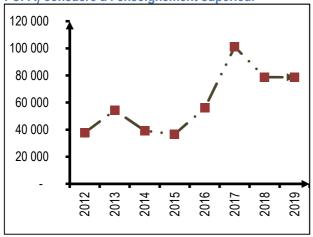
Graphique 46: Evolution de la part du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRSI)



Graphique 47: Evolution de la part du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur



Graphique 48: Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur



Graphique 49: Evolution de la structure du budget du MESRSI



ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

ES EQUITE ET MOBILITE
Proportion d'étudiants par filière
Nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année donnée
Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (burkinabè, non burkinabè)
ENTS TYPES DE BACHELIERS INSCRITS DANS LES FILIERES SCIENTIFIQUES
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
Nombre d'étudiants sur 100 000 habitants
Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Par sexe
Ratio étudiants / Enseignant permanent (du public)
Rapport entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Voir le niveau de correspondance entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques et le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
L'effectif total des étudiants des IESR publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Par université et Centre Universitaire Polytechnique
TS
Indice de parité Filles/Garçons
Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
Taux de réussite aux examens du BTS/DUT par sexe
Rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits

Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte
Delimition	de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le
	nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC
RESSOURCES, COUT	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	Ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année
	donnée.
	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également
Objet	l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital
	humain.
	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire
Méthode de calcul	donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF, ministère en charge de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
	T ŒUVRES UNIVERSITAIRES
Indicateur	Ratio étudiants/lit
Définition	Rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le
	nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou
	du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)